



CC du Bouzonvillois (Siren : 245701412)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bouzonville
Arrondissement	Forbach
Département	Moselle
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2004
Date d'effet	01/01/2005

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Alphonse MASSON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Bouzonville
Numéro et libellé dans la voie	BP 5
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	57320 BOUZONVILLE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	13 839
-----------------------------	--------

Densité moyenne 84,79

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
57	Alzing (215700162)	429
57	Anzeling (215700253)	527
57	Bibiche (215700790)	449
57	Bouzonville (215701061)	4 135
57	Brettnach (215701103)	471
57	Chémery-les-Deux (215701368)	506
57	Colmen (215701491)	216
57	Dalstein (215701673)	343
57	Ebersviller (215701863)	900
57	Filstroff (215702135)	835
57	Freistroff (215702358)	1 140
57	Guerstling (215702739)	430
57	Heining-lès-Bouzonville (215703091)	516
57	Hestroff (215703224)	462
57	Holling (215703299)	478
57	Menskirch (215704578)	149
57	Neunkirchen-lès-Bouzonville (215705021)	345
57	Rémelfang (215705674)	139
57	Saint-François-Lacroix (215706102)	316
57	Schwerdorff (215706409)	472
57	Vaudreching (215707001)	581

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Ø Gestion et aménagement des cours d'eau d'intérêt communautaire_Sont considérés d'intérêt communautaire la Nied et ses affluents sur le territoire de la communauté de communes du Bouzonvillois.Ø Actions de préservation, de surveillance et de gestion du milieu naturel.</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
<i>Ø Création, gestion et promotion de zones d'activités artisanales, industrielles, commerciales ou touristiques d'intérêt communautaire_Sont déclarées d'intérêt communautaire la zone ECOPOLE de Bouzonville ainsi que toute zone future.Ø Création de bâtiments relais, de pépinières et d'hôtels d'entreprises.Ø Gestion de toute forme de contractualisation avec</i>

des tiers et ayant pour objet le développement de l'espace communautaire. Mise en place d'une politique de développement et d'animation touristique à l'échelle de la communauté de communes, notamment par l'amélioration de l'accueil et de l'information du public, le soutien aux animations existantes, l'entretien et l'ouverture de chemins de randonnée, le soutien au renforcement de la capacité d'hébergement et de restauration et d'une manière générale toute action visant au développement du tourisme et contribuant à accroître la notoriété du territoire communautaire. Sont concernés les chemins transfrontaliers et/ou figurant au schéma départemental de randonnée sur le territoire de la communauté

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Ø Création, gestion et promotion de zones d'activités artisanales, industrielles, commerciales ou touristiques d'intérêt communautaire. Sont déclarées d'intérêt communautaire la zone ECOPOLE de Bouzonville ainsi que toute zone future. Ø Création de bâtiments relais, de pépinières et d'hôtels d'entreprises. Ø Gestion de toute forme de contractualisation avec des tiers et ayant pour objet le développement de l'espace communautaire. Mise en place d'une politique de développement et d'animation touristique à l'échelle de la communauté de communes, notamment par l'amélioration de l'accueil et de l'information du public, le soutien aux animations existantes, l'entretien et l'ouverture de chemins de randonnée, le soutien au renforcement de la capacité d'hébergement et de restauration et d'une manière générale toute action visant au développement du tourisme et contribuant à accroître la notoriété du territoire communautaire. Sont concernés les chemins transfrontaliers et/ou figurant au schéma départemental de randonnée sur le territoire de la communauté

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Ø Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs futurs d'intérêt communautaire. Est considérée d'intérêt communautaire l'étude et la réalisation d'une nouvelle piscine

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Plans locaux d'urbanisme

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Ø Création d'un schéma de voirie d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Tourisme

Ø Mise en place d'une politique de développement et d'animation touristique à l'échelle de la communauté de communes, notamment par l'amélioration de l'accueil et de l'information du public, le soutien aux animations existantes, l'entretien et l'ouverture de chemins de randonnée, le soutien au renforcement de la capacité d'hébergement et de restauration et d'une manière générale toute action visant au développement du tourisme et contribuant à accroître la notoriété du territoire communautaire. Sont concernés les chemins transfrontaliers et/ou figurant au schéma départemental de randonnée sur le territoire de la communauté

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Ø Mise en œuvre d'une politique cohérente en matière d'habitat à l'échelle communautaire, notamment pour développer l'offre locative à prix abordable et améliorer la qualité des logements des opérations de ravalement de façade, et des actions favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et ses abords. Ø Elaboration des programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) et suivi et animation des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.)

- Politique du logement non social

Ø Mise en œuvre d'une politique cohérente en matière d'habitat à l'échelle communautaire, notamment pour développer l'offre locative à prix abordable et améliorer la qualité des logements des opérations de ravalement de façade, et des actions favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et ses abords

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
- Autres
<p>1er groupe : Aménagement de l'espace communautaire Ø Numérisation cadastrale Ø Mise en œuvre et suivi d'un système d'information géographique (SIG) intercommunal Ø Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur, création de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire Ø Mise en œuvre d'un réseau à haut débit en partenariat avec le conseil général Ø Elaboration, modification et révision du P.L.U. et/ou des cartes intercommunales et en cas de désengagement des services de l'Etat, instruction des documents d'urbanisme. 2ème groupe : Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté Ø Création, gestion et promotion de zones d'activités artisanales, industrielles, commerciales ou touristiques d'intérêt communautaire_ Sont déclarées d'intérêt communautaire la zone ECOPOLE de Bouzonville ainsi que toute zone future. Ø Création de bâtiments relais, de pépinières et d'hôtels d'entreprises. Ø Gestion de toute forme de contractualisation avec des tiers et ayant pour objet le développement de l'espace communautaire Ø Mise en place d'une politique de développement et d'animation touristique à l'échelle de la communauté de communes, notamment par l'amélioration de l'accueil et de l'information du public, le soutien aux animations existantes, l'entretien et l'ouverture de chemins de randonnée, le soutien au renforcement de la capacité d'hébergement et de restauration et d'une manière générale toute action visant au développement du tourisme et contribuant à accroître la notoriété du territoire communautaire._ Sont concernés les chemins transfrontaliers et/ou figurant au schéma départemental de randonnée sur le territoire de la communauté GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES</p> <p>1er groupe : Protection et mise en valeur de l'environnement Ø Collecte et traitement des ordures ménagères, y compris la collecte sélective, ainsi que l'aménagement et la gestion de déchetteries et de points d'apport volontaire pour les déchets de toute nature, et mener toute autre action visant à en réduire le volume Ø Gestion et aménagement des cours d'eau d'intérêt communautaire_ Sont considérés d'intérêt communautaire la Nied et ses affluents sur le territoire de la communauté de communes du Bouzonvillois. Ø Actions de préservation, de surveillance et de gestion du milieu naturel.</p> <p>2ème groupe : Politique du logement et du cadre de vie Ø Mise en œuvre d'une politique cohérente en matière d'habitat à l'échelle communautaire, notamment pour développer l'offre locative à prix abordable et améliorer la qualité des logements des opérations de ravalement de façade, et des actions favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et ses abords Ø Elaboration des programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) et suivi et animation des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) 3ème groupe : Equipements culturels et sportifs Ø Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs futurs d'intérêt communautaire._ Est considérée d'intérêt communautaire l'étude et la réalisation d'une nouvelle piscine GROUPE DE COMPETENCES FACULTATIVES Ø Construction, fonctionnement et entretien de structures d'accueil destinées à la petite enfance Ø Création d'un schéma de voirie d'intérêt communautaire.</p>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
57	SIVUT DU PAYS DE NIED (255704074)	SM fermé	119 512
57	SYDEME (255704900)	SM fermé	306 151

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)